



ASSOCIATION DE PENSIONNÉS DE LA CAISSE
DE PRÉVOYANCE DE L'ÉTAT DE GENÈVE

*Visite guidée de la Collection du Crest et du
Domaine suivi d'une dégustation de vins au
Château du Crest à Jussy
Le mercredi 18 mars 2026 à 10 heures*



La Collection du Crest retrace l'évolution de l'école genevoise sur trois siècles. Elle vous présente l'opportunité unique de découvrir le seul ensemble d'œuvres accessible au public et se donne pour mission de le faire (re)découvrir.

Située dans une grange transformée au cœur du domaine du Château du Crest entourés de vignes, la collection s'inscrit dans la tradition viticole et agricole du domaine.

*Visite guidée de la Collection du Crest et du Domaine
suivi d'une dégustation de vins au Château du Crest
à Jussy*

Le mercredi 18 mars 2026 à 10h

Renseignements pratiques :

Date : le 18 mars 2026

Heure et

Lieu : 9h50 Rendez-vous au Château du Crest

10h00 : début de la visite guidée de la collection du Crest,
des archives, de la cave à Barriques et du Domaine
env. 11h30 dégustation de vins
12h30 : fin de la visite et retour libre.

Venue : Bus 32 des TPG depuis « Chêne-Bourg gare Tour » jusqu'à l'arrêt
« Jussy-Château » ensuite 5 min. à pied jusqu'à Crest
ou en voiture privée

Durée : env. 2h30

Le nombre de participant.e.s : est limité à 25 personnes (y inclus 2 accompagnants)

Prix : Membres APEGE frs 30.-

Non-membres frs 40.-

Ce prix comprend l'entrée, la visite commentée et la dégustation

Inscription et paiement :

L'inscription et le paiement par carte de crédit (Visa et MasterCard) se feront uniquement sur le site apege.ch/culture (sous billetterie en ligne : activités et évènement).

Les inscriptions seront prises en compte par ordre d'arrivée et validées après paiement par carte de crédit. Si la visite est complète, vous aurez la possibilité de vous faire mettre sur une liste d'attente.

Date limite de l'inscription :

Mercredi 18 février 2026

En cas d'un désistement, veuillez envoyer un email à inscription@apege.ch afin de permettre à une personne en liste d'attente de profiter de cette visite. Aucune demande de remboursement ne sera acceptée après le 18 février 2026.

En m'inscrivant, je confirme avoir pris connaissance des conditions générales de participation et être en accord avec celles-ci. (www.apege.ch)